



BROCHURE

CONSORTIUM POUR L'INFRASTRUCTURE DE
RECHERCHE DE L'ENQUÊTE SOCIALE EUROPÉENNE

(ESS ERIC = EUROPEAN SOCIAL SURVEY EUROPEAN RESEARCH
INFRASTRUCTURE CONSORTIUM)



INTRODUCTION

Quiconque s'intéresse à l'actualité n'est que trop conscient des différentes menaces qui pèsent sur nos démocraties, ainsi que des tensions idéologiques, politiques, économiques et environnementales qui nécessitent d'urgence une résolution. Les données de grande qualité publiées par l'Enquête sociale européenne (ESS, European Social Survey) constituent un élément de réponse crucial à ces problèmes émergents.

En apportant des précisions sur les valeurs personnelles, opinions, attitudes et croyances des citoyens européens, elle offre un socle d'informations solides, fiables et détaillées – des atouts de plus en plus importants en ces temps où les données peu fiables, les *fake news* et la déformation des faits prospèrent sur les moteurs de recherche.

Cette brochure vise à présenter les apports de l'ESS. Nous espérons qu'elle permettra aux politiciens, législateurs, décideurs, chefs d'entreprise et simples citoyens de percevoir l'importance de ces données, et qu'elle incitera les responsables concernés à faire en sorte que ses éditions futures couvrent la totalité de l'Europe.

Professeur Michael Breen

Président de l'Assemblée générale ESS ERIC


AVANT-PROPOS

L'Enquête Sociale Européenne ESS a été créée pour pallier au manque de données transnationales rigoureuses, en particulier sur les attitudes, croyances et valeurs des populations. Roger Jowell et Max Kaase, ses fondateurs, tenaient à développer le plan directeur qu'ils avaient en tête. Mais ils voulaient aussi convaincre les bailleurs de fonds nationaux, la Fondation européenne de la science et la Commission européenne des lacunes de connaissances, afin qu'ils acceptent de financer et d'alimenter une enquête sociale globale comparative rigoureuse et de grande qualité, exploitable par toute la communauté des sciences sociales.

À l'heure où l'Europe se trouve confrontée à de grands défis sociétaux – immigration, mutation de la cellule familiale et des liens relationnels, réchauffement climatique, réforme de la protection sociale, baisse de confiance dans la politique, montée du populisme et persistance des inégalités sociales de santé, entre autres – cette enquête apporte des données robustes qui éclairent les changements et les constantes du tissu social européen. Avec plus de 100 000 utilisateurs inscrits, plus de 3 000 publications identifiées et des retombées certaines au-delà du monde universitaire, l'ESS s'est déjà imposée comme un pilier essentiel de l'Espace de recherche européen.

De plus, par ses méthodes et son programme de recherche méthodologique, l'infrastructure reste à la pointe du progrès, ce qui fait de l'Europe un leader mondial en matière de sciences sociales comparatives.

De toute évidence, la vision des fondateurs de l'enquête s'est concrétisée. Alors que l'ESS, maturité aidant, est devenue une infrastructure de recherche formelle disposant d'un statut juridique propre, nous invitons tous les pays de l'Europe géographique à se joindre aux membres actuels afin de lui assurer une couverture pan-européenne. Ensemble, nous bâtirons ainsi une tribune qui permettra de faire entendre la voix des populations européennes sur ces grands défis.

Les chercheurs, décideurs politiques et acteurs de la société civile disposeront ainsi de données robustes qui alimenteront leurs débats et étayeront leurs décisions. Cette brochure présente en détail l'infrastructure et la procédure de dépôt de candidature. 

Dr Rory Fitzgerald

Directeur de l'ESS ERIC, février 2017

 **L'accès à des données comparatives de qualité nous aidera à mieux comprendre les profonds changements sociaux, politiques, économiques et démographiques que connaît actuellement l'Europe, ainsi que sa relation avec le reste du monde.** 

Maire Geoghegan-Quinn

Commissaire européenne à la Recherche, l'Innovation et la Science (2010-2014) lors d'un discours devant l'ESS ERIC, Londres, Royaume-Uni, 31 janvier 2014

EN BREF

L'Enquête Sociale Européenne (ESS) est un dispositif d'enquête pan-européen qui fournit des données en accès libre et gratuit aux chercheurs, décideurs, à la société civile et au grand public. Il a acquis en 2013 le statut juridique de consortium pour une infrastructure européenne de recherche (ERIC, European Research Infrastructure Consortium).

Le travail de l'ESS ERIC consiste à organiser tous les deux ans une enquête destinée à mesurer les attitudes et comportements sociaux, exploiter et développer les plus hauts standards de la recherche internationale, fournir des programmes de formation présentielle et distancielle, ainsi qu'à assurer un accès gratuit à sa masse grandissante de données et d'archives documentaires (www.europeansocialsurvey.org).

Les membres participants financent une équipe scientifique centrale qui se charge de la conception et de l'assurance qualité de l'enquête, mais aussi de la diffusion et de la conservation des données. Ils financent en outre leurs équipes nationales respectives afin qu'elles mettent en place l'enquête dans leur pays en engageant des instituts de sondage privés, des instituts nationaux de statistiques et des instituts de recherche à but non lucratif pour interroger les sondés à domicile.

Depuis plus de quinze ans, l'ESS cartographie ainsi l'évolution des attitudes et comportements dans le contexte social, politique et moral. Initiée en 2001, la première édition (appelée aussi vague) s'est déroulée en 2002 dans 22 pays. Depuis sa création, 36 pays ont participé à l'ESS.

Par la rigueur de sa démarche d'échantillonnage, d'expérimentation des questions, d'enregistrement des événements, de traduction et d'amélioration du taux de réponse, l'ESS est devenue LA source d'information qui fait autorité en matière

d'évolution des valeurs sociales en Europe. Cette enquête sociale générale mesure l'opinion publique sur des sujets très divers. Elle vise d'abord à suivre périodiquement les changements d'attitudes et de valeurs en Europe. Le questionnaire se compose donc d'une partie centrale comprenant un certain nombre de questions qui sont posées tous les deux ans depuis 2002. Chacune d'elles possède une dénomination spécifique qui facilite la comparaison des données dans le temps.

L'élaboration de ce questionnaire principal a suivi les recommandations des universitaires spécialisés qui ont été consultés par l'équipe de coordination scientifique, en phase de planification.

Qui plus est, à chaque vague de l'ESS, des équipes plurinationales de chercheurs basés dans les pays participants sont constituées afin de concevoir différentes parties du questionnaire. Deux modules dits « rotatifs » sont retenus à l'issue d'un appel à propositions publié au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE).

Ainsi, l'ESS contient toujours des questions récurrentes sur différents sujets : médias, santé et bien-être, confiance dans les institutions et les pouvoirs publics, éducation et emploi, capital social et confiance sociale, situation des ménages, participation citoyenne et démocratie, exclusion sociale, engagement et valeurs politiques, socio-démographie, immigration et sentiment d'insécurité.

L'ESS a posé des questions rédigées en collaboration avec des chercheurs extérieurs, sur des sujets aussi divers que participation citoyenne, santé et recours aux soins, moralité économique, travail, famille et bien-être, rythmes et parcours de vie, bien-être personnel et social, attitudes envers la protection sociale, perception des âges et du vieillissement, confiance dans la police et la justice, démocratie, immigration, inégalités sociales de santé, attitudes face au réchauffement climatique et à la sécurité énergétique. Certains de ces sujets ont été répétés ultérieurement.

L'analyse des résultats au fil du temps révèle des disparités et des similitudes étonnantes entre les pays européens. Cet ensemble de données comparatives rigoureuses est ensuite exploité par la communauté universitaire, dont les recherches facilitent souvent le débat politique, social et économique au sein des États membres et de l'Europe. Il permet aux spécialistes, décideurs politiques, groupes de réflexion et autres intéressés de mesurer et d'interpréter l'opinion des Européens d'un pays à l'autre et au fil du temps.

Les données de huit vagues d'enquête ont déjà été collectées. La neuvième a débuté officiellement le 1^{er} juin 2017 pour s'achever le 31 mai 2019.

Les pays européens sont cordialement invités à rejoindre l'ESS, même s'ils n'y ont jamais pris part ou en ont été absents quelque temps. L'arrivée de nouveaux membres permettra d'étoffer le corpus des données comparatives disponibles et d'abaisser le coût de participation de chaque nation participante. L'équipe centrale peut aider les pays concernés à préparer leur entrée dans l'ESS.

Une fois qu'un pays a acquis le statut de Membre, il doit nommer un Représentant national qui aura les pleins pouvoirs pour voter sur les questions abordées en

DES MODULES ROTATIFS SONT CHOISIS POUR CHAQUE ÉDITION



En bref (suite)

Assemblée générale. Chaque Membre doit également désigner un Coordinateur national qui sera chargé de gérer les activités de l'ESS ERIC au sein de son pays.

Ils sont tenus de superviser la mise en œuvre du travail de terrain. Celui-ci est souvent confié à un sous-traitant, mais c'est le Coordinateur national qui répond de la réalisation des sondages ESS dans son pays.

L'ESS annote son questionnaire source afin d'aider les traducteurs à l'adapter au contexte national, de sorte que la signification soit identique dans toutes les langues. Il est traduit dans toute langue qui constitue la première langue parlée pour 5 % au moins de la population de chaque pays.

Conformément au cahier des charges commun mis à la disposition des pays participants pour chaque vague, l'équipe de coordination nationale détermine la base d'échantillonnage adéquate et prépare le plan d'échantillonnage à mettre en place dans son pays.

L'ESS fournit tout un ensemble de supports destinés à la formation des enquêteurs et aux séances de briefing. Il est primordial que les interviews soient aussi homogènes que possible d'un pays à l'autre, tout en tenant compte des nécessaires adaptations nationales. Des séances de briefing expliquent le projet ESS, le questionnaire et les règles. Tous les enquêteurs doivent y assister en personne, une fois missionnés pour le travail de terrain.

Celui-ci se déroule sur une durée minimale d'un mois s'étalant sur une période d'au plus quatre mois. Tous les pays doivent essayer d'obtenir un échantillon d'au moins 1 500 répondants, ce nombre étant toutefois moindre pour les pays les moins peuplés. Une fois le travail de terrain terminé, les équipes coordinatrices déposent leurs données aux archives de l'ESS.



Cette enquête alimente une gigantesque base de mesure du comportement et des attitudes sociales des Européens, accessible gratuitement. En outre, les équipes nationales suivent et enregistrent les déclarations politiques rapportées dans les médias durant le terrain. Ainsi, les analystes présents et futurs sauront dans quel contexte national s'inscrivent les réponses.

Plus de 350 000 interviews en face-à-face ont été réalisées depuis 2002. On dénombre plus de 100 000 utilisateurs inscrits, qui peuvent exploiter ces données en ligne à l'aide de l'outil d'analyse Nesstar, ou les télécharger en vue d'une analyse détaillée via des programmes tels que SPSS, R ou STATA. Une formation en ligne appelée EduNet vient aussi en aide aux utilisateurs.

Les données de l'ESS sont téléchargeables gratuitement, partout dans le monde. L'utilisateur peut personnaliser la série en téléchargeant au choix les données issues d'une ou plusieurs vagues, d'un ou plusieurs pays et en différents formats de fichiers. Un assistant permet en outre de choisir les variables à intégrer.

Il est possible d'ajouter des informations sur les pays, les régions et les répondants eux-mêmes grâce à une sélection à

plusieurs niveaux (Multilevel). Elle a été partiellement financée par le prix Descartes pour l'Excellence en recherche scientifique collaborative, décerné à l'ESS en 2005.

Une étude interne menée sur Google Scholar pour la période 2003-2015 a dénombré 3 140 publications en anglais (articles techniques ou de recherche, livres, communications orales) basées sur des données de l'ESS

« Par le passé, les gouvernements envisageaient souvent des politiques nouvelles sans connaître les préférences et les besoins des citoyens. En Europe, ils disposent désormais d'une source d'information. »

Professeur Sir Roger Jowell CBE
(Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique)
Co-fondateur de l'ESS

SOMMAIRE

1. Introduction et avant-propos	1	Agrégation et harmonisation des données	22
2. En bref	2	Données à niveaux multiples et contextualisées	23
Qu'est-ce que l'Enquête sociale européenne ?			
3. L'ESS (European Social Survey) ERIC	6	Modules rotatifs traitant de grands thèmes sociaux	
Historique	6	8. Modules rotatifs traitant de grands thèmes sociaux	24
Instances et gouvernance	8	Démocratie et participation citoyenne	24
Activités opérationnelles	8	Famille, travail et bien-être	25
4. Rejoindre l'ESS ERIC et données financières	10	Attitudes envers l'immigration	26
Affiliation d'un pays à l'ESS ERIC	10	Inégalités sociales de santé	27
Coûts de l'enquête de terrain, de la coordination et de la contribution nationales	11	Attitudes envers la protection sociale dans une Europe en mutation	28
Procédure de candidature	12	Attitudes envers le changement climatique et les énergies	29
Audit des comptes de l'ESS ERIC	13	9. Élaboration des politiques à l'échelle européenne	30
5. Une enquête sociale biennale internationale de grande qualité	14	10. Publications ESS	32
Rigueur méthodologique	14	Principales conclusions de l'ESS	32
Élaboration du questionnaire	16	Livrets de conclusions	32
Questionnaire-test	16	Étude ESS sur le bien-être	33
Traduction	16	11. Liens	33
Échantillonnage	18	Contact	33
Formation des enquêteurs	18		
Enregistrement des déclarations médiatisées	18		
Préparation et dépôt des données	19		
6. Un outil précieux pour les universitaires, l'enseignement et la formation	20		
ESS EduNet, outil d'e-learning	20		
Cours de formation	20		
Statistiques sur les utilisateurs inscrits	20		
Bibliographie ESS	21		
7. Données et documentation en libre accès	22		
Séries de données disponibles sans frais supplémentaires	22		



QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE SOCIALE EUROPÉENNE ?



L'ENQUÊTE SOCIALE EUROPÉENNE ESS ERIC

HISTORIQUE

L'ESS (European Social Survey) est une enquête sociale scientifique générale, conduite dans différents pays d'Europe depuis 2002. Tous les deux ans, des interviews sont réalisées en face-à-face au domicile des répondants, sur la base d'échantillons représentatifs toujours renouvelés des résidents de 15 ans et plus dans chaque pays.

L'initiative de cette enquête est née en 1995 au sein du Comité permanent pour les sciences sociales de la Fondation européenne de la science ESF (European Science Foundation). Sous la direction des Professeurs Sir Roger Jowell (Royaume-Uni) et Max Kaase (Allemagne), des comités ont été mis sur pied afin de proposer un schéma directeur.

Avec l'appui de John Smith qui en est membre, cette proposition a décidé la fondation à lancer le Projet ESS. Sir Jowell a été chargé de monter une équipe de coordination et de demander à la Commission européenne de centraliser les financements versés par les pays participants. Cette demande satisfaite, la première édition de l'ESS a débuté en 2001 et le travail de terrain en 2002.

L'enquête mesure les attitudes, opinions et modes de comportement des populations de plus de trente nations. En voici les objectifs principaux :

- décrire les constantes et les changements dans la structure sociale, les conditions de vie et les attitudes en Europe, et interpréter l'évolution du tissu social, politique et moral ;
- atteindre et diffuser les plus hauts standards de qualité applicables à la recherche internationale en sciences sociales, notamment en matière de conception et pré-test du questionnaire, échantillonnage, collecte de données, réduction des biais d'enquête et fiabilité des questions ;
- proposer des indicateurs robustes d'évolution nationale, basés sur les perceptions et opinions des citoyens sur les aspects-clés de leur société ;
- former (et faciliter la formation) des chercheurs en sciences sociales à la mesure quantitative comparative et à son analyse ;
- améliorer la visibilité et la diffusion des données sur le changement social auprès du monde académique, politique et du grand public.

En 2005, l'ESS a été le premier projet de sciences sociales récompensé par le prix annuel Descartes pour l'Excellence en recherche scientifique collaborative.

Ce prix est décerné par l'Union européenne à une équipe internationale qui a obtenu des résultats scientifiques ou techniques exceptionnels grâce à la recherche collaborative. Suite à la demande formulée auprès de la Commission européenne par le Royaume-Uni au nom de quinze pays, l'ESS a acquis en novembre 2013 le statut d'ERIC (European Research Infrastructure Consortium), une entité juridique pleinement reconnue par la législation de l'Union européenne.

En mars 2016, le programme ESFRI (European Strategy Forum on Research Infrastructures) a fait de l'ESS ERIC une infrastructure « Landmark », un label qui atteste sa maturité.

Outil stratégique de l'UE, l'ESFRI entend développer l'intégration scientifique de l'Europe et renforcer sa portée internationale. L'ESS était déjà inscrite sur la feuille de route ESFRI en 2006, 2008 et 2010. Celle-ci identifie les infrastructures de recherche d'intérêt européen, qui correspondent aux besoins à long terme des communautés européennes de chercheurs, dans tous les domaines scientifiques.

Les Landmarks sont des ESFRI qui ont été instaurées (ou commencé à l'être) à des stades antérieurs de la feuille de route. Ce titre n'est décerné qu'aux infrastructures de recherche bien établies et de haute qualité, ce qui leur assure la reconnaissance pérenne des gouvernements nationaux.

 **L'ESS cherche à améliorer la visibilité et la diffusion des données sur le changement social auprès du monde académique, politique et du grand public.** 

INSTANCES ET GOUVERNANCE

Les statuts de l'ESS ERIC précisent ses dispositifs de gouvernance et de financement. Il est administré par une Assemblée générale qui nomme le directeur et dont les Membres sont représentés par un Représentant national.

L'actuel président de l'assemblée générale est le Professeur Michael Breen du Mary Immaculate College, Université de Limerick, Irlande. Le vice-président est le Professeur Algis Krupavičius de l'Université Vytautas Magnus à Kaunas, en Lituanie.

Le siège social de l'ESS ERIC est sis à la School of Arts and Social Science, City, University of London. C'est le premier consortium ERIC accueilli au Royaume-Uni.

Le directeur Rory Fitzgerald et son équipe du siège londonien sont assistés de six institutions qui les aident à concevoir et mettre en œuvre le programme de travail de l'ESS ERIC. Ensemble, ils forment l'équipe de coordination scientifique (CST, Core Scientific Team). Il s'agit des organismes suivants :

- GESIS : Institut de Leibniz pour les sciences sociales (Allemagne)
- Université catholique de Louvain (Belgique)
- NSD : Service norvégien de données en sciences sociales (Norvège)
- SCP : Institut néerlandais de recherche sociale (Pays-Bas)
- Université Pompeu Fabra (Espagne)
- Université de Ljubljana (Slovénie)

Les directeurs adjoints sont en poste dans quatre de ces institutions :

- Directeur adjoint du siège : Eric Harrison, siège ESS ERIC, City, University of London
- Directeur adjoint scientifique : Angelika Scheuer, GESIS, Mannheim, Allemagne
- Directeur adjoint méthodologie : Ineke Stoop, SCP, La Hague, Pays-Bas
- Directeur adjoint stratégie : Bjørn Henrichsen, NSD, Bergen, Norvège

L'assemblée générale désigne un président indépendant (de ses membres) pour un mandat de quatre ans renouvelable. Un vice-président est nommé pour quatre ans parmi les représentants nationaux qui participent à l'assemblée générale.

Celle-ci se réunit au moins deux fois par an et compte trois comités permanents : un conseil consultatif scientifique, un conseil consultatif pour la méthodologie et un comité des finances.

L'institution d'accueil est actuellement City, University of London, après une brève période initiale au NatCen Social Research (Royaume-Uni). L'assemblée générale réexamine ce choix tous les quatre ans.

Le directeur du consortium convoque en outre un forum des coordinateurs nationaux, auquel assistent les coordinateurs nationaux nommés par les Membres, les Observateurs ainsi que l'équipe de coordination scientifique.

L'ESS ERIC adhère au code de déontologie de l'ISI (International Statistical Institute), que doivent également signer les instituts de sondage chargés de la collecte des données, en sus de leurs éventuelles obligations au plan national.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Comme l'indiquent les statuts de l'ESS ERIC, chaque pays doit désigner un Représentant national qui siègera à l'Assemblée générale et aura tout pouvoir pour voter sur l'ensemble des questions débattues en assemblée.

Chaque pays doit aussi nommer un Coordinateur national. Sa mission principale consiste à coordonner les activités de l'ESS ERIC à l'échelon national et de veiller, le cas échéant, au respect du cahier des charges fourni par le Directeur. Il participe aussi aux débats relatifs à la méthodologie de l'enquête et à l'élaboration du questionnaire.

Le Coordinateur national assume la responsabilité générale du travail de terrain. Ce dernier peut être sous-traité à un fournisseur extérieur, mais le coordinateur en reste le responsable en titre. ◀

PAYS PARTICIPANT À L'ESS

Éditions 1 à 8

8 ÉDITIONS

- 1 Belgique
- 2 Finlande
- 3 France
- 4 Allemagne
- 5 Hongrie
- 6 Irlande
- 7 Pays-Bas
- 8 Norvège
- 9 Pologne
- 10 Portugal
- 11 Slovénie
- 12 Espagne
- 13 Suède
- 14 Suisse
- 15 Royaume-Uni

7 ÉDITIONS

- 16 Autriche
- 17 République Tchèque
- 18 Danemark
- 19 Estonie

6 ÉDITIONS

- 20 Israël
- 21 Slovaquie

5 ÉDITIONS

- 22 Lituanie
- 23 Russie
- 24 Ukraine

4 ÉDITIONS

- 25 Bulgarie
- 26 Chypre
- 27 Grèce
- 28 Italie

3 ÉDITIONS

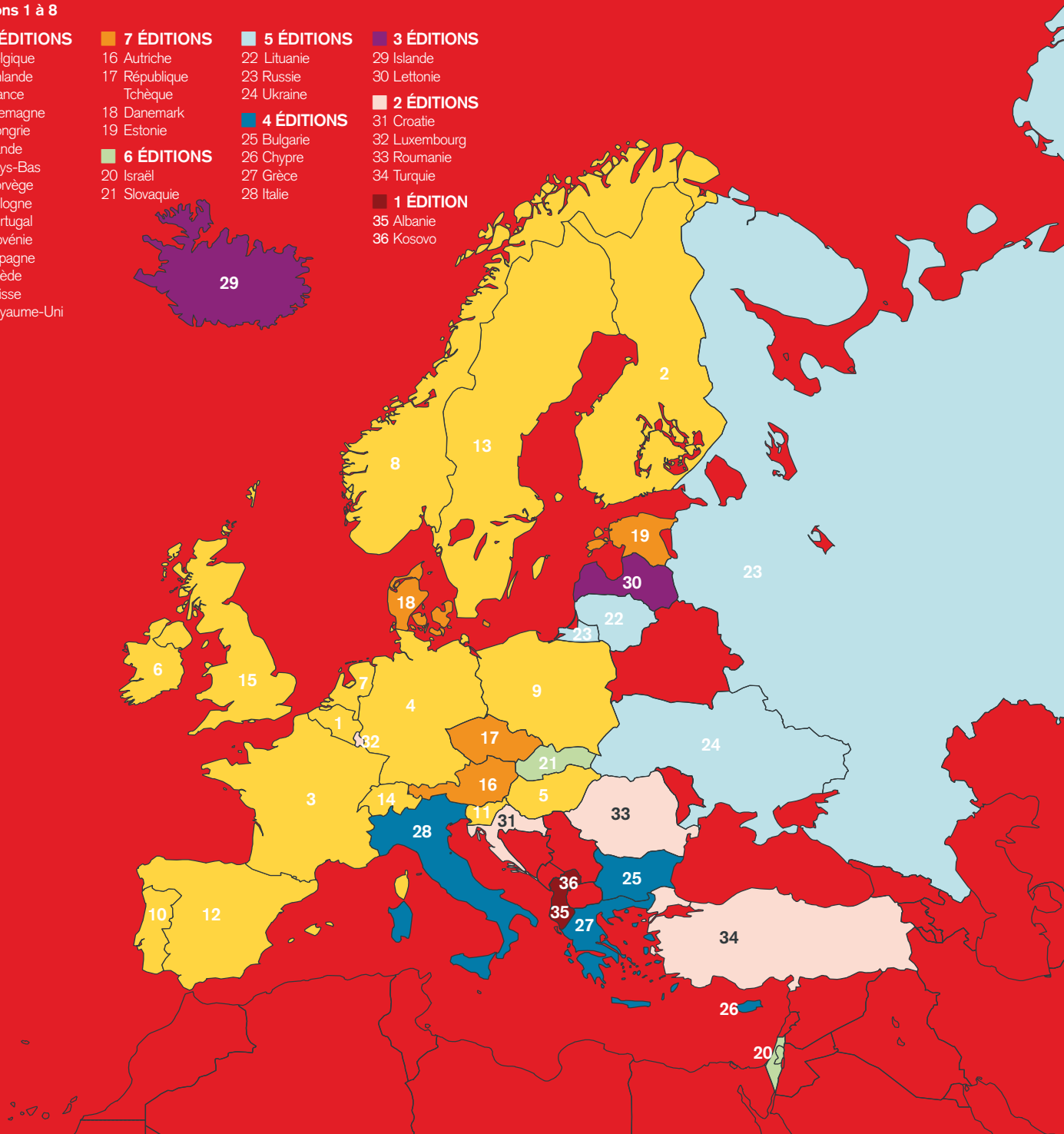
- 29 Islande
- 30 Lettonie

2 ÉDITIONS

- 31 Croatie
- 32 Luxembourg
- 33 Roumanie
- 34 Turquie

1 ÉDITION

- 35 Albanie
- 36 Kosovo





ADHÉSION À L'ESS ERIC ET DONNÉES FINANCIÈRES

AFFILIATION D'UN PAYS À L'ESS ERIC

Les pays affiliés à l'ESS ERIC se classent en trois catégories : Membres, Observateurs et Invités.

Les Membres disposent du plein droit de vote à l'assemblée générale et sont juridiquement responsables de l'ESS ERIC. Ils s'engagent à long terme vis-à-vis du consortium mais peuvent résilier cette adhésion moyennant un préavis de deux ans, à remettre à l'assemblée générale avant la fin du cycle biennal de l'enquête.

Les Observateurs sont admis à l'ESS ERIC pour quatre ans, mais n'ont ni droit de vote ni responsabilité juridique à son égard. Pour rester observateurs, ils doivent demander une prorogation à l'assemblée générale.

Les Invités sont admis à l'ESS ERIC pour deux ans (soit une vague). Comme les observateurs, ils n'ont ni droit de vote, ni responsabilité juridique vis-à-vis de l'ERIC.

L'adhésion présente de multiples avantages. Opérant à partir de sept pays européens, l'équipe de coordination scientifique apporte à chaque pays une aide totale dans la préparation de l'enquête de terrain et durant la collecte des données. Elle aide en outre à vérifier la qualité des données, à les compiler en un unique fichier international et à les conserver en vue d'un usage ultérieur.

Présents au sein des comités scientifique, méthodologique et des finances, des scientifiques de toute l'Europe participent activement à l'évolution constante de l'infrastructure. La rigueur de conception du questionnaire évoquée au chapitre 5, ainsi que les données et conclusions en libre accès présentées dans cette brochure en sont les fruits.

COÛTS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN, DE LA COORDINATION ET DE LA CONTRIBUTION NATIONALES

Tous les Membres, Observateurs et Invités sont tenus de mener l'enquête sociale européenne biennale à leurs frais, conformément au cahier des charges publié pour chaque vague. Le coordinateur national centralise les informations sur ces coûts. En son absence, les bailleurs de fonds potentiels consulteront les scientifiques concernés afin d'en estimer le montant.

Il est également demandé à tous les pays participants une contribution au financement de la coordination centrale, qui se compose d'une enveloppe minimum pour tous les pays et, pour les pays riches, d'un montant complémentaire calculé sur leur PIB respectif. Qui plus est, le Royaume-Uni y ajoute une contribution substantielle en tant que pays d'accueil.

Le budget total du programme de travail de la 9^e édition s'élève à 2 538 405 € pour l'exercice 2017-2018 et 2 563 789 € pour 2018-2019.

Le tableau ci-dessus présente les contributions des pays membres et observateurs qui participent aux 9^e (2017-2019) et 10^e (2019-2021) vagues.

PAYS	2017-2018 (€)	2018-2019 (€)	2019-2020 (€)	2020-2021 (€)
Royaume-Uni	764 909	764 909	764 909	764 909
Autriche	61 447	62 204	62 968	63 741
Belgique	69 831	70 749	71 675	72 611
République Tchèque	41 033	41 399	41 770	42 144
Estonie	21 855	21 855	21 855	21 855
Finlande	46 509	46 981	47 457	47 938
France	278 671	283 581	288 541	293 551
Allemagne	371 913	378 607	385 368	392 197
Hongrie	21 855	21 855	21 855	21 855
Irlande	46 664	47 138	47 617	48 101
Italie	216 120	219 834	223 586	227 376
Lituanie	21 855	21 855	21 855	21 855
Pays-Bas	101 340	102 859	104 395	105 945
Norvège	66 671	67 528	68 393	69 268
Pologne	71 089	72 031	72 981	73 942
Portugal	42 712	43 110	43 513	43 920
Slovénie	21 855	21 855	21 855	21 855
Suède	74 328	75 332	76 345	77 369
Suisse	87 386	88 639	89 905	91 183
Invités	110 365	111 469	112 584	113 710
Total	2 538 405	2 563 789	2 589 427	2 615 321

Dans la mesure où les pays invités sont tenus de participer au financement bien que n'étant pas membres, ce statut ne présente pas d'avantage financier. Leur contribution alimente le budget global. Ce statut d'invité leur permet de participer à une édition et de profiter de l'expérience, idéalement en vue d'une adhésion future.

Les fonds servent aussi à promouvoir l'exploitation des données et à maintenir l'enquête à la pointe des techniques méthodologiques.



PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Pour intégrer l'ESS ERIC, il convient d'adresser par écrit une demande d'admission au président de l'assemblée générale, avec copie au directeur.

Le postulant doit expliquer dans cette lettre de quelle manière il compte participer aux objectifs et activités décrits à l'article 2, et s'acquitter des obligations inhérentes à son admission.

Il doit notamment préciser comment il remplira les critères nécessaires à la réalisation de l'enquête à ses frais, dans son pays, ainsi que le cahier des charges défini par le directeur et approuvé par l'assemblée générale. Un modèle est à disposition sur demande au secrétariat du directeur.

À réception de la lettre du postulant, l'assemblée générale soumet au vote à la majorité simple la décision d'admission du nouveau pays. Toute candidature doit être entérinée par le ministère compétent du pays candidat, bien que des entreprises privées puissent parfois financer la participation d'un pays invité.

La procédure de candidature au statut d'invité est similaire et décrite dans un document disponible sur demande.

AUDIT FINANCIER DE L'ESS ERIC

Les comptes de l'ESS
ERIC sont vérifiés par des
professionnels indépendants.

 **À notre avis, les
comptes annuels clos le
31 mai 2015 donnent à
tous égards une image
fidèle de la situation
financière et des
résultats du Consortium,
conformément à la norme
d'information financière
britannique relative aux
petites entités (applicable
à compter d'avril 2015).** 

Rapport d'examen des comptes
Grant Thornton UK LLP,
21 décembre 2015

État des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 31 mai 2015

	Exercice du 01/06/2014 au 31/05/2015 €	Exercice du 01/06/2014 au 31/05/2015 € Retraité*
REVENU	2 714 720	1 171 275
Coûts directs	(2 696 973)	(1 161 917)
EXCÉDENT BRUT	17 1747	9 358
Dépenses administratives	(17 747)	(9 358)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	-
BILAN AU 31 MAI 2015		

	2015		2014	
	€	€	€	€
			Retraité*	
ACTIFS CIRCULANTS				
Créances	22 581		619 091	
Liquidités en banque	3 024 895		1 233 288	
	3 047 476		1 852 379	
DETTES : à court terme (> un an)	(3 047 476)		(1 852 379)	
ACTIFS CIRCULANTS NETS	-		-	
ACTIFS NETS	-		-	
RÉSERVES				
Report à nouveau	-		-	
Compte des recettes et dépenses	-		-	
TOTAL RÉSERVES	-		-	

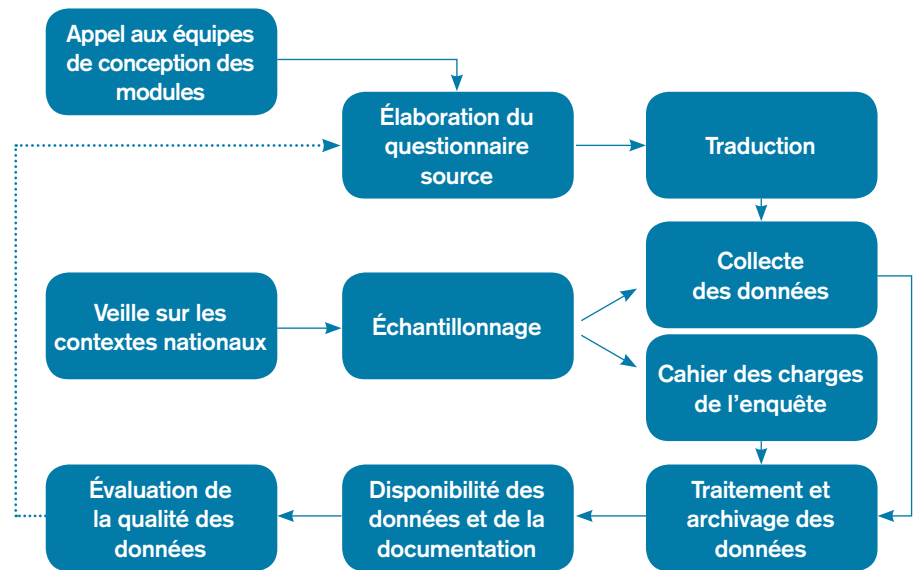
UNE ENQUÊTE SOCIALE INTERNATIONALE BIENNALE DE HAUTE QUALITÉ

RIGUEUR MÉTHODOLOGIQUE

En partageant les coûts centraux de coordination de l'enquête et en assumant ses seuls frais nationaux, chaque participant accède par l'ESS ERIC à des données comparatives de grande qualité qui l'aident à contextualiser les éléments propres à son pays.

En raison du soin apporté à la méthodologie et à la collecte des données, l'ESS s'avère plus onéreuse que d'autres enquêtes moins rigoureuses. Mais cet investissement se justifie à plusieurs titres :

1. Pour comparer les pays entre eux, il est nécessaire d'appliquer à l'enquête les mêmes méthodes de conception et de réalisation. Sinon, les différences risquent de refléter des disparités méthodologiques, plutôt que réelles.
2. Dans la mesure où les chercheurs en sciences sociales recourent souvent à des méthodes moins scientifiques mais moins chères, il est nécessaire de disposer de données de référence de haute qualité. À cet égard, l'ESS joue pour eux le rôle d'étalon. L'ESS n'étant pas un sondage d'opinion mené sur une courte période de manière non scientifique, ses coûts et méthodes ne sont donc pas comparables.
3. Les sources d'informations alternatives – par ex. données administratives, transactionnelles, issues des médias sociaux – ne peuvent pas être adaptées



aux questions des chercheurs, ce qui limite la rigueur scientifique de toute analyse.

4. Les sources alternatives évoquées au point 3 existent rarement sous une même ampleur ou un même format à l'échelle internationale, ce qui pénalise leur utilité comparative. De plus, peu de sources de données alternatives s'intéressent aux attitudes, objet central de l'ESS.

C'est pourquoi l'enquête utilise et affine les bonnes pratiques et les méthodes scientifiques indispensables à la production des résultats qualitatifs qu'attendent les spécialistes des sciences sociales.

Chaque édition du questionnaire couvre un ensemble de thématiques abordant les grands sujets auxquels est confrontée l'Europe d'aujourd'hui. Il faut en moyenne une heure pour poser ces questions en anglais britannique, mais davantage dans certains pays. Depuis la vague 9,

les enquêteurs de tous les pays doivent administrer le questionnaire à l'aide d'un outil informatisé (CAPI). Les autres modes de collecte des données ne sont plus autorisés, car le mélange d'outils peut fortement affecter la comparabilité entre pays et dans le temps.

Conçu pour chaque sujet par des spécialistes européens reconnus, le questionnaire allie continuité et changement à travers un module principal récurrent et des modules rotatifs sélectionnés à l'issue d'un appel à projets européen.

Questionnaire principal :

L'ESS est d'abord une analyse périodique destinée à suivre l'évolution des attitudes et des valeurs en Europe. Pour cette raison, le questionnaire comprend un module principal constitué d'items qui mesurent un ensemble de sujets d'intérêt permanent pour les sciences sociales, ainsi qu'une série de variables socio-structurelles (contextuelles) – la plus complète de toutes les enquêtes

sociales généralistes internationales. Le nombre d'items peut varier d'une édition à l'autre, mais chaque question conserve sa dénomination pour faciliter la comparaison dans le temps.

Modules rotatifs :

À chaque édition de l'enquête, des équipes internationales de chercheurs sont sélectionnées pour participer à la conception des deux modules rotatifs. Ceux-ci sont retenus à l'issue d'un appel à propositions publié au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) et largement diffusé. Outre de nouveaux modules, les candidats peuvent proposer depuis 2010 des modules « répétés ». L'élaboration et l'enquête-pilote des modules se déroulent à un rythme intensif sur 19 mois.

Deux modules ont été choisis pour la vague 9 de l'ESS (2018) : « Rythmes et parcours de vie », un module répété qui explore la perception de ces notions et les attitudes faces aux moments importants de la vie. Un partage d'échantillon permet d'analyser les différences de point de vue en fonction du sexe. Sa répétition (il a déjà été traité lors de la vague 3 en 2006) a été proposée par une équipe dirigée par le professeur Francesco Billari (Université Bocconi, Milan, Italie).

Le second module « Justice sociale et équité en Europe » s'inscrit dans le contexte d'une nette augmentation des inégalités ces dernières décennies. Il examine la portée et la chronologie de la justice ainsi que ses multiples dimensions, en distinguant par exemple justice distributive et procédurale, évaluations réflexives et non-réflexives. Il étudiera la perception de justice et d'équité au regard du revenu individuel, afin de comprendre comment l'Europe compose avec les inégalités croissantes. Ce module inédit a été proposé par une équipe menée par le professeur Stefan Liebig du département de sociologie de l'Université de Bielefeld, en Allemagne.



« Le nouveau module de la 9e édition étudiera la perception de justice et d'équité au regard du revenu individuel, afin de comprendre comment l'Europe compose avec les inégalités croissantes. »

Outre leur soumission à des spécialistes et aux équipes nationales, les modules rotatifs font ensuite l'objet d'interviews cognitives, d'une enquête pilote quantitative et d'une analyse des difficultés ou impossibilités de traduction.

QUESTIONNAIRE-TEST

Chaque édition de l'enquête prévoit un ensemble d'expérimentations multitraits-multiméthodes destinées à évaluer la fiabilité et la validité des questions. Elles alimentent en outre une base de données SQP (Survey Quality Predictor) qui aide les rédacteurs du questionnaire à prédire la fiabilité et la validité des items envisagés, avant l'enquête de terrain.

TRADUCTION

Dans un projet de recherche international où les données sont collectées dans différentes langues, il est primordial d'assurer une qualité de traduction optimale.

Des mots ou expressions tels que démocratie, vie sociale ou unification peuvent prendre un sens différent selon la personne, l'époque et le pays. L'ESS annote son questionnaire source pour s'assurer que la traduction véhiculera le même message dans tous les pays.

La traduction résulte d'un travail d'équipe qui applique le protocole TRAPD (explicité plus bas). Pour que l'enquête soit parfaitement représentative d'un pays donné, le questionnaire est traduit dans toute langue constituant la première langue parlée pour 5 % au moins de sa population.

L'ESS s'efforce d'appliquer le principe d'équivalence à ses traductions, dont la procédure respecte le cahier des charges des pays participants et les points principaux suivants :

- Le questionnaire source est rédigé en anglais britannique, tout en pensant à la façon dont il sera traduit. Chaque équipe nationale le traduit dans une ou plusieurs langues cibles.
- L'ESS applique la méthode TRAPD (Translation, Review, Adjudication, Pretesting, Documentation = traduction, vérification, validation formelle, enquête pilote et documentation).
- Les équipes nationales reçoivent des directives de traduction précises, ainsi qu'une liste de contrôle qualité de la traduction indiquant la procédure à suivre.
- Une fois la traduction effectuée, certains items passent par deux étapes supplémentaires innovantes : la vérification et le codage SQP.
- Après ces deux étapes, tous les questionnaires traduits doivent être préalablement testés.

Une équipe dédiée supervise le processus de traduction de l'enquête, avec l'aide d'un panel de spécialistes. Celui-ci conseille l'ESS sur les questions de traduction, qu'il s'agisse de sa politique générale en la matière ou de problèmes particuliers sur lesquels l'équipe de traduction et/ou l'équipe de coordination scientifique nécessite(nt) un éclairage externe. Le panel se réunit normalement une fois par édition et, dans l'intervalle, apporte si nécessaire son expertise.





◀◀ **La traduction
résulte d'un travail
d'équipe qui applique
le protocole TRAPD
(Translation, Review,
Adjudication, Pre-testing
and Documentation =
traduction, vérification,
validation formelle,
enquête pilote et
documentation)** ▶▶

ÉCHANTILLONNAGE

L'ESS s'est donné pour objectif stratégique de concevoir et mettre en œuvre des plans d'échantillonnage applicables et équivalents dans tous les pays participants. Là encore, la procédure suit les critères du cahier des charges remis aux pays participants et les points principaux suivants :

- Les échantillons doivent être représentatifs de tous les individus d'un pays âgés d'au moins 15 ans (sans limite supérieure) résidant dans un ménage privé, indépendamment de leur langue ou nationalité.
- Les individus sont sélectionnés à chaque étape selon des méthodes probabilistes aléatoires rigoureuses.
- La base d'échantillonnage peut être constituée d'individus, de ménages ou d'adresses.
- Tous les pays doivent s'efforcer d'obtenir un échantillon net d'au moins 1 500 répondants, ou 800 dans les pays dont la population de l'enquête est inférieure à 2 millions, déduction faite de l'effet du plan de sondage.
- La méthode des quotas n'est en aucun cas autorisée.
- La substitution de ménages ou d'individus non-répondants (pour cause de refus, injoignables ou inéligibles) n'est en aucun cas autorisée.

Il appartient à chaque équipe de coordination nationale de déterminer (ou produire) la base d'échantillonnage adéquate et de préparer le plan d'échantillonnage à mettre en place dans son pays. Pour ce faire, elle est épaulée par un membre du panel d'experts Sampling and Weighting (échantillonnage et pondération) de l'ESS.

« L'enquête sociale européenne met gratuitement ses données à la disposition de tous pour un usage non commercial. » »

FORMATION DES ENQUÊTEURS

Les enquêteurs doivent être formés à cette mission et briefés sur le projet. À titre de supports de base, la coordination scientifique fournit un diaporama pré-structuré et des éléments annexes.

Le briefing se distingue de la formation en ce qu'il présente le projet, le questionnaire et les règles de l'ESS. Tous les enquêteurs doivent assister en personne au briefing donné par le coordinateur national ou l'institut de sondage, après recrutement pour une édition et avant leur mission. Cette présentation doit expliquer précisément comment coder les données d'observation, appliquer les procédures de contact, compléter les formulaires de contact et, le cas échéant, appliquer les procédures de sélection des répondants.

ENREGISTREMENT DES DÉCLARATIONS MÉDIATISÉES

Les événements peuvent avoir des répercussions profondes sur les attitudes et perceptions, à court et long termes. Un seul acte de terrorisme, par exemple, peut modifier le contexte de réaction des individus face à certaines problématiques et affecter les réponses d'un pays à l'autre.

Les coordinateurs nationaux suivent et enregistrent les déclarations politiques rapportées dans les grands médias de leur pays, pendant l'enquête de terrain. Ainsi, les analystes présents et futurs sauront dans quel contexte national s'inscrivent les réponses – un paramètre particulièrement important si elles sont temporairement influencées par des événements nationaux concomitants.





PRÉPARATION ET DÉPÔT DES DONNÉES

Source quantitative exceptionnelle d'informations sur la constance et les changements d'attitude des Européens, l'Enquête sociale européenne met gratuitement ses données à la disposition de tous, à des fins d'utilisation non commerciale.

Les séries de données, dont chacune couvre 20 pays et totalise plus de 350 000 interviews en face-à-face à travers l'Europe, sont accessibles via un site dédié. D'une grande simplicité, il permet de réaliser des analyses simples en ligne, ou bien de télécharger tout ou partie de la série en vue d'une analyse plus fine ou plus complexe.

L'enquête de terrain doit durer au moins un mois sur une période minimale de quatre mois, généralement de septembre à décembre. Son organisation est confiée à l'équipe de coordination nationale qui, à l'issue du terrain, doit déposer les données auprès de l'archive ESS.

Celle-ci ne fait l'objet d'aucune restriction d'accès ni de dispositions privilégiées pour certains utilisateurs. Ainsi, tous – spécialistes, journalistes, chercheurs, grand public et participants directs au projet – disposent d'un accès égal et simultané aux conclusions de chaque vague. Ils peuvent en outre consulter un rapport technique exhaustif ainsi que les données justificatives qui décrivent et expliquent tous les aspects du projet. Mais en règle générale, il n'est pas permis d'exploiter les données à des fins commerciales. ➤

UN OUTIL PRÉCIEUX POUR LES UNIVERSITAIRES, L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

En cette époque où les données sont reines, il est plus important que jamais d'apprendre à la jeune génération à les maîtriser. Celles de l'ESS permettent donc aux futurs chercheurs en sciences sociales d'acquérir des capacités analytiques et de communication essentielles à leur carrière dans d'innombrables secteurs professionnels. En outre, les enquêtes transversales répétées telles que l'ESS fourniront aux décideurs politiques de demain les éléments nécessaires pour mieux comprendre la société, au bénéfice de tout un chacun.

Dans les pays dépourvus d'infrastructure de données développée, l'ESS constitue une source de données pertinentes au plan national mais néanmoins comparatives, qui attire des milliers d'utilisateurs de toute l'Europe. Certains s'orienteront vers les sciences sociales, tandis que d'autres valoriseront cette expertise des données dans d'autres domaines. À ce titre, l'enquête s'avère un outil d'enseignement très utile.

ESS EDUNET, OUTIL D'E-LEARNING

Tutoriel en ligne, EduNet de l'ESS aide l'utilisateur à exploiter les données au-delà des simples statistiques descriptives.

Ce logiciel d'apprentissage a été spécialement conçu pour l'enseignement supérieur. Il propose des exemples concrets et des exercices destinés à guider l'utilisateur dans sa recherche, du problème théorique jusqu'à l'interprétation des résultats statistiques.

EduNet a été créé pour mettre en place un laboratoire de sciences sociales qui permet d'explorer les questions théoriques à partir de données empiriques de haute qualité.

Les thématiques suivantes sont actuellement disponibles : erreurs de mesure ; modèles multi-niveaux ; immigration ; pondération de l'ESS ; bien-être ; famille, genre et travail ; régression ; valeurs humaines ; confiance dans la société et la politique ; modélisation des variables latentes. Les données

associées sont extraites des éléments de l'ESS disponibles pour analyse en ligne ou téléchargement, puis préparées pour la thématique concernée.

Le tutoriel comprend des animations qui répondent de manière interactive aux questions récurrentes.

COURS DE FORMATION

Ces cours se concentrent sur les principaux aspects du déroulement de l'enquête, dans une perspective comparative internationale. Ils entendent apporter aux chercheurs les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour améliorer la rigueur et la comparabilité des enquêtes d'un pays à l'autre, dans le contexte européen.

Ces formations sont assurées en présentiel ou en distanciel (via le site de l'ESS) par des spécialistes des sciences sociales. Elles

abordent la conception du questionnaire, sa traduction, la collecte des réponses, la méthodologie et la pondération. L'ESS ERIC dispense actuellement des cours en partenariat avec d'autres infrastructures de sciences sociales grâce à la subvention H2020 du SERISS (voir www.seriss.eu).

STATISTIQUES SUR LES UTILISATEURS INSCRITS

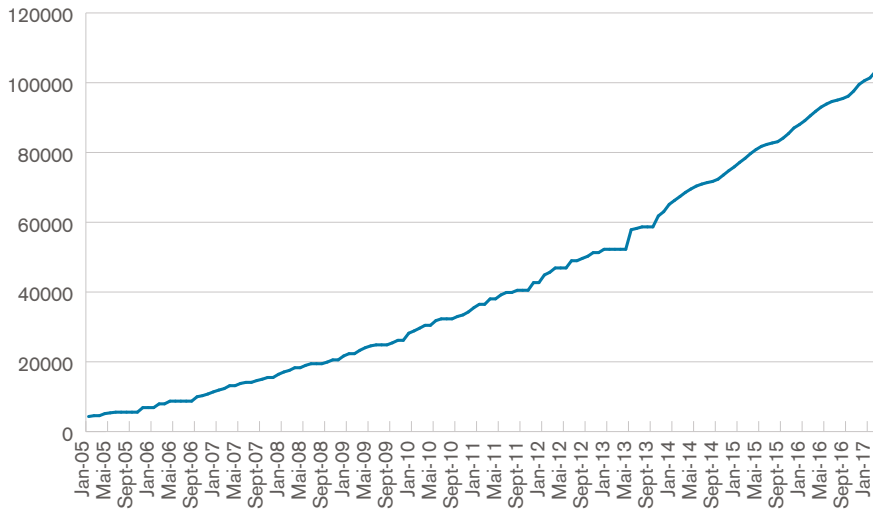
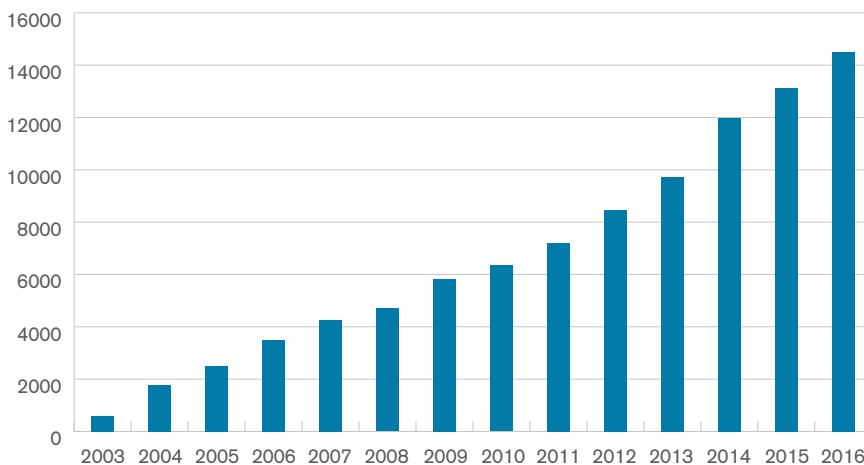
L'ESS ERIC est un organisme de premier plan qui donne accès à un corpus croissant de données sur les attitudes et comportements des Européens.

Il récolte des informations sur l'utilisation des données, de la première édition de 2002 jusqu'à ce jour. Deux groupes d'utilisateurs sont comptabilisés :

- Les « Utilisateurs inscrits » sur le site de l'ESS et donc autorisés à exploiter ses données.
- Les « Téléchargeurs de données ESS », c'est-à-dire les utilisateurs inscrits qui les ont téléchargées au moins une fois.

En mars 2017, on dénombrait 104 729 utilisateurs inscrits et 72 920 opérations de téléchargement.

Ces deux catégories sont répertoriées par pays, type d'utilisateur (enseignant, étudiant, etc.) et type de données (vague ESS, données agrégées et sélection à plusieurs niveaux). Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ESS ERIC.

FIG. 1 Utilisateurs de l'ESS inscrits depuis janvier 2005**FIG. 2 Téléchargeurs de données par année**

De 2003 à 2015, l'exploitation de ces données a fait l'objet de 3 140 publications en anglais (articles techniques ou de recherche, livres, communications orales) dont 1 439 articles de revues, 618 communications orales, 493 livres ou chapitres et 415 documents de travail.

Sur les 3 140 publications, 615 traitaient du fond et 525 de la méthode.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ESS

Disponible en ligne, la bibliographie de l'ESS contient des informations sur moult publications basées sur l'enquête sociale européenne. Elles portent notamment sur l'analyse des données, la description et l'examen de la méthodologie ainsi que la documentation de l'ESS.

Pour les textes universitaires cités, la bibliographie précise le titre et l'année de publication, le ou les auteurs et l'éditeur. Elle permet de vérifier si les auteurs ont employé les données ESS dans d'autres publications, et de rechercher le document en ligne.

Le nombre des publications universitaires basées sur l'ESS continue de croître grâce au contenu du questionnaire, à la fréquence de répétition de l'enquête, à ses critères de qualité, son accessibilité et l'excellence des outils en ligne.

La bibliographie en ligne est régulièrement mise à jour afin que la majeure partie de ces publications soit indexée, donc consultable par tous les utilisateurs. ➔

DONNÉES ET DOCUMENTATION EN ACCÈS ILLIMITÉ

ACCÈS GRATUIT AUX SÉRIES DE DONNÉES

Les données sont disponibles gratuitement pour un usage non commercial et téléchargeables après une rapide inscription.

Le site contient toutes les informations recueillies depuis 2001, chaque nouvelle édition venant ajouter une strate de données précises qui alimenteront le débat académique et la gouvernance européenne.

Pouvoirs publics, analystes politiques, spécialistes, étudiants et grand public peuvent ainsi interpréter la vision qu'ont les populations d'elles-mêmes et du monde qui les entoure, en différents pays et à différentes périodes.

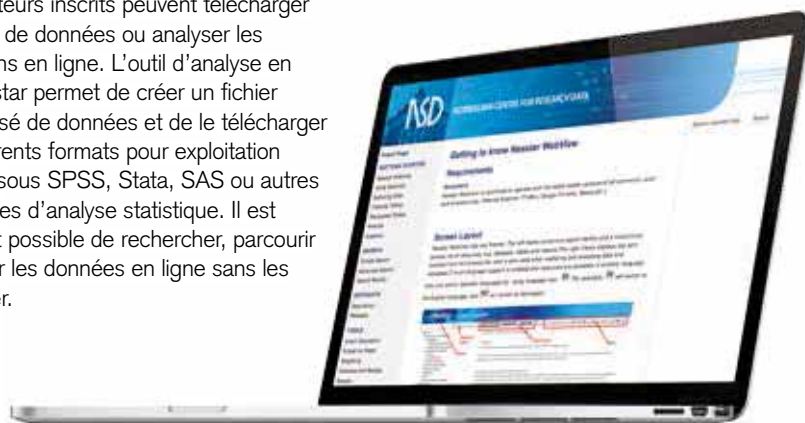
Dans l'optique d'un partage des bonnes pratiques à l'échelon mondial, chacun peut accéder en toute transparence à la totalité des protocoles, méthodes, procédures et données de l'enquête.

Les utilisateurs inscrits peuvent télécharger des séries de données ou analyser les informations en ligne. L'outil d'analyse en ligne Nesstar permet de créer un fichier personnalisé de données et de le télécharger sous différents formats pour exploitation ultérieure sous SPSS, Stata, SAS ou autres programmes d'analyse statistique. Il est également possible de rechercher, parcourir et analyser les données en ligne sans les télécharger.

AGRÉGATION ET HARMONISATION DES DONNÉES

Un assistant dédié permet d'agréger les données des pays qui ont participé à deux éditions au moins et ont été intégrés aux fichiers de l'ESS.

Dès lors, l'utilisateur peut créer et télécharger un sous-ensemble de ces données agrégées en choisissant les éditions, pays et variables. Chaque fichier personnalisé s'accompagne automatiquement d'un descriptif de l'étude et de précisions sur les variables sélectionnées.





« Chaque nouvelle enquête ajoute une strate de données précises qui alimenteront le débat académique et la gouvernance européenne. » »

DONNÉES À NIVEAUX MULTIPLES ET CONTEXTUALISÉES

Les données dites Multilevel se proposent d'éclairer la communauté des chercheurs sur le contexte de vie des répondants à l'époque de l'interview. Cette sélection à niveaux multiples permet d'ajouter des informations sur le pays de résidence, différents niveaux régionaux et les répondants eux-mêmes.

La nomenclature NUTS des unités territoriales statistiques est un système normalisé de découpage territorial d'un pays, à des fins statistiques. Établi et réglementé par l'Union européenne, il s'applique à celle-ci ainsi qu'à l'Association européenne de libre-échange et aux pays candidats.

Dans la sélection Multilevel, la variable régionale spécifique conditionne l'agrégation entre les données contextuelles régionales et celles de L'ESS relatives à l'individu.

Les variables contextuelles éclairent par exemple les thématiques suivantes :

- Démographie et géographie
- Économie
- Santé
- Enseignement
- Sentiment d'insécurité
- Institutions politiques
- Mesures composites

La plupart des variables sont collectées sur plusieurs années. Le financement de ce système de sélection provient en partie du prix Descartes décerné à l'ESS en 2005. ◀



CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE SOCIALE EUROPÉENNE

MODULES ROTATIFS TRAITANT DE GRANDS THÈMES SOCIAUX

DEMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La 6^e édition (2012) abordait notamment la position des Européens sur la démocratie, et la 1^{ère} édition (2002) la participation citoyenne, ces deux sujets étant traités sous forme de modules rotatifs.

Dr Mónica Ferrin, Université de Zurich

Le module rotatif de la 6^e vague consacré à la démocratie présente en détail la vision qu'ont les Européens d'une démocratie idéale, ainsi que la façon dont ils voient la leur et jugent son fonctionnement.

Il s'agit là d'une question d'importance majeure, au regard de la prétendue crise de légitimité qu'ont connue les démocraties européennes ces dernières décennies, et dont cette édition tire des conclusions pertinentes.

Premièrement, les citoyens sont fortement attachés à la démocratie, indépendamment de la qualité de celle du pays où ils vivent. Les Européens considèrent non seulement qu'elle est bonne en soi, mais ils tiennent à toutes ses composantes idéales, telles que la liberté d'expression et l'obligation de rendre compte.

De surcroît, certains ajoutent une longue liste de problématiques qui méritent l'attention (meilleure prise en compte des besoins des citoyens par les politiciens, davantage de participation citoyenne dans les prises de décision, etc.) Il en ressort que les citoyens les plus exigeants habitent des pays où la démocratie est d'un niveau inférieur à la moyenne européenne.

Troisièmement, on constate un fossé entre ce qu'espèrent les Européens d'une démocratie et ce qu'ils en retirent concrètement. Même si leur jugement varie en fonction du pays et du niveau de démocratie, aucune d'elles n'est à la hauteur de leur idéal.

C'est particulièrement le cas des fruits attendus de la démocratie (égalité sociale et protection contre la pauvreté), où l'écart s'avère le plus alarmant. La 6^e édition offre aux politiciens un outil puissant pour comprendre les motifs d'insatisfaction des citoyens à cet égard et l'origine de ce désenchantement.

Elle s'avère également utile pour identifier les failles potentielles de la participation citoyenne, car nous avons relevé une corrélation entre abstention et jugement négatif du fonctionnement de la démocratie : de fait, les non-votants portent un jugement beaucoup plus négatif que les votants sur les différents aspects de la démocratie. Les implications de ce constat sont importantes pour l'étude de la participation citoyenne. Il fournit sur le phénomène d'abstention une explication supplémentaire qui pourrait alerter les gouvernements européens : s'il dure, ce mécontentement risque non seulement de fragiliser le soutien populaire de la démocratie mais (puisque'il est plus manifeste chez les non-votants) de remettre en cause la légitimité des décisions prises par les représentants politiques.

FAMILLE, TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

Les questions sur la famille, le travail et le bien-être ont fait l'objet d'un module rotatif lors des vagues n° 2 (2004) et 5 (2010) de l'enquête.

Professeure Helen Russell, Economic and Social Research Institute

Professeure Duncan Gallie, Nuffield College, Université d'Oxford

La crise économique déclenchée par les faillites bancaires de 2008 a été la plus grave depuis les années trente. Le premier module rotatif de l'enquête 2010 (5^e édition) reposait sur une série de questions initialement posées en 2004 (2^e édition) relatives à la famille, au travail et au bien-être. Il offrait ainsi une comparaison directe entre la période antérieure à la crise et celle où la plupart des pays étaient sortis de la récession.

Ce module évaluait les répercussions sur la façon dont les gens percevaient au quotidien la qualité de leur emploi, leur vie de famille, leur bien-être personnel, et sur leur attachement aux institutions de leur société. Il a permis de savoir si la crise avait été vécue de manière identique dans toute l'Europe, ou différemment selon sa gravité ou le degré de protection offert par les systèmes institutionnels nationaux. Les principales conclusions ont été publiées au printemps 2012 dans les 19 pays pour lesquels il existait des données comparables sur 2004 et 2010.

Elles ont prouvé que la crise économique avait eu des conséquences importantes sur la qualité du travail : elle a entraîné une régression du niveau de formation dispensé par les employeurs, des

modifications de l'organisation du travail dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, ainsi qu'une augmentation de la charge de travail et de l'insécurité de l'emploi. Dans le même temps, elle a menacé l'intégration sociale en démotivant les jeunes vis-à-vis du travail en raison de l'insécurité d'emploi, ainsi qu'en ébranlant la confiance des populations dans la politique et leur satisfaction à l'égard de la démocratie.

Toutefois, bon nombre des différences entre les pays et les groupes de pays affichaient aussi une stabilité notable dans le temps. Plus particulièrement, les pays nordiques continuaient de se démarquer en fournissant – et de loin – la meilleure qualité de travail et le meilleur rempart contre le désarroi psychologique engendré par le chômage.

À l'évidence, le cadre institutionnel des pays – notamment la législation du travail et le degré d'État-providence – joue un rôle important dans la qualité de vie des populations au quotidien.

Les deux modules nous permettent donc d'étudier l'incidence de la crise économique jusqu'en 2010. Mais l'histoire ne s'arrête pas là... Dès 2011, l'Europe est entrée dans une nouvelle phase de crise, la crise de la dette souveraine, qui semble avoir entraîné un bouleversement plus grave encore sur le travail et la vie de famille, surtout en Europe du Sud. Elle pourrait bien avoir accentué la polarisation géographique du continent. En outre, cette phase s'est caractérisée dans de nombreux pays par une sévère restructuration du secteur public, qui paraît avoir affecté plus durement les femmes.

Il est crucial que l'ESS continue de suivre l'évolution des tendances européennes en matière de vie professionnelle, ainsi que leurs répercussions sur la famille et la communauté au sens large.

ATTITUDES ENVERS L'IMMIGRATION

Chaque édition de l'enquête contient des questions sur l'immigration. De plus, les modules rotatifs des vagues 1 (2002) et 7 (2014) comportaient un ensemble plus complet de questions sur le sujet.

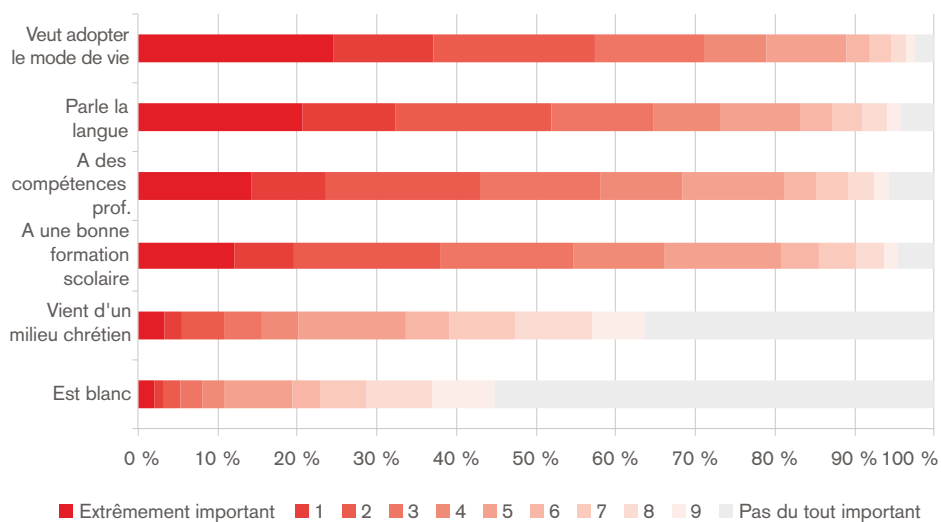
Professeur Anthony Heath, Centre for Social Investigation (CSI), Université d'Oxford

Lindsay Richards, Centre for Social Investigation (CSI), Université d'Oxford

En Europe, l'immigration reste une question politique des plus brûlantes et des plus pressantes. Dans de nombreux pays, elle pèse lourd aux yeux des électeurs dans les programmes politiques et l'on voit émerger de nouveaux partis d'extrême droite (comme le Front National en France) qui en ont fait leur cheval de bataille. Avec des taux toujours élevés d'émigration de travailleurs vers les riches pays occidentaux, ainsi qu'une pression constante pour accueillir des demandeurs d'asile venus de pays en guerre, cette thématique devrait rester longtemps encore sur le devant de la scène politique.

La réponse des gouvernements à l'immigration et à la crise des réfugiés est en partie dictée par l'opinion publique et la crainte de décevoir les électeurs par une politique libérale en la matière. Néanmoins, la position des populations apparaît beaucoup plus nuancée que ce que l'on croit souvent. Dans la 7^e édition de l'ESS, par exemple, les Européens manifestaient plus de sympathie pour les migrants hautement qualifiés que pour les migrants n'ayant que peu de formation scolaire et professionnelle.

FIG. 3 Le mode de vie, la langue et les compétences professionnelles sont jugés plus importants que la religion, la formation scolaire et la couleur de peau



Question : Pour décider si quelqu'un qui est né, qui a été élevé et qui vit à l'étranger peut venir s'installer dans notre pays, dites-moi si c'est important...

Pays interrogés : Autriche, Belgique, Suisse, République Tchèque, Allemagne, Danemark, Estonie, Espagne, Finlande, France, Royaume-Uni, Hongrie, Irlande, Israël, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Suède et Slovaquie.

ESS vague 7 (20014/15) uniquement ; application des poids de population et de sondage ; N = 42 000

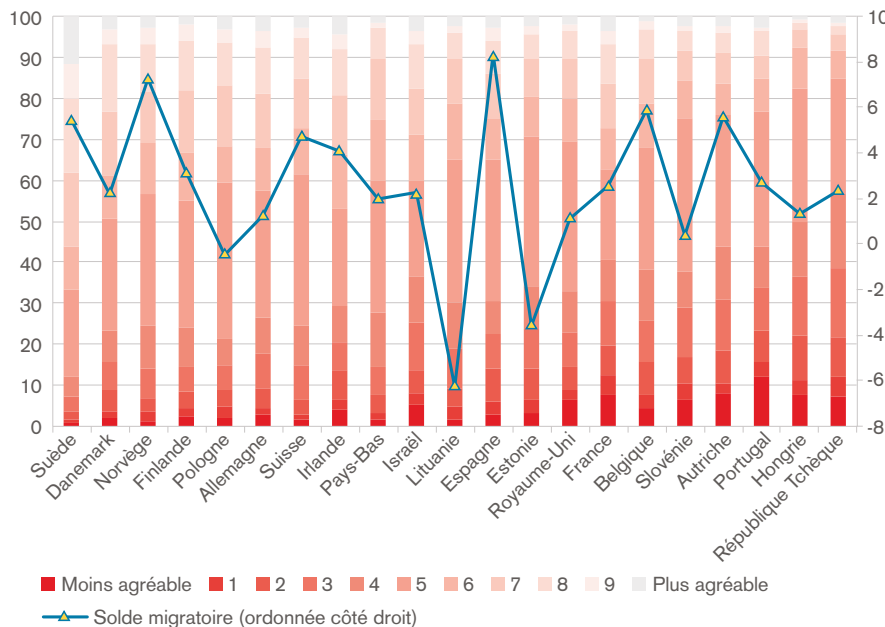
De plus, le fait de vouloir adopter le mode de vie du pays, d'en parler la langue et de posséder des compétences professionnelles étaient pour eux des facteurs essentiels d'acceptation des migrants.

Les résultats de cette 7^e vague remettent aussi en cause les origines supposées de l'hostilité à l'égard des immigrants. Comme le montre le graphique ci-dessous, leur rejet n'est pas directement lié au nombre d'individus qui arrivent dans un pays. À titre d'exemple, l'Islande et la Suède affichent un solde migratoire relativement élevé et pourtant, ce sont les deux pays les plus favorables à l'immigration. Les raisons du sentiment anti-immigration sont donc plus complexes qu'on ne l'imagine.

Ainsi, les données de cette enquête de 2014 nous permettent d'étudier les raisons profondes de ces différences nationales et de l'évolution de ce rejet au fil du temps. Elle permet par exemple d'examiner l'incidence de la concurrence pour l'emploi et le logement sur la capacité d'un pays à assimiler des migrants issus de traditions religieuses et culturelles différentes.

Ceci devrait éclairer d'un jour nouveau la chaleur de l'accueil réservé à certains migrants, par exemple réfugiés ou issus de pays musulmans.

FIG. 4 Absence de corrélation entre le solde migratoire et l'attitude envers l'immigration – les pays sont classés du plus positif (Suède) au plus négatif (République Tchèque)



Question : Diriez-vous que la présence de personnes d'autres pays venant vivre en [nom du pays] rend la vie plus agréable ou moins agréable ? Répondez par une note de 0 (moins agréable) à 10 (plus agréable).

Solde migratoire en 2015, exprimé en milliers de personnes. Source : World Factbook de la CIA

7^e vague ESS uniquement (2014/15)

INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

L'un des modules rotatifs de la 7^e édition (2014) traitait des inégalités sociales de santé en Europe.

Dr Tim Huijts, Queen Mary, University of London

En 2005, l'Organisation Mondiale de la Santé a mis sur pied une « Commission des déterminants sociaux de la santé » qui a analysé leur poids dans les inégalités de santé, au sein des pays et entre les pays.

Depuis la publication de son rapport final en 2008, différents gouvernements et l'UE ont commandé des rapports sur le même thème (par ex. Marmot Review of Health Inequalities en Angleterre). L'importance de ces déterminants sociaux sur l'état de santé des populations est donc de plus en plus reconnue.

Toutefois, il existe peu de données exhaustives au niveau européen sur le sujet et sur divers critères de santé. Le questionnaire principal de l'ESS contient des éléments détaillés sur certaines variables des déterminants sociaux (chômage, catégorie professionnelle, structure familiale, aspects du capital social, revenu, etc.), mais moins sur la santé (hormis auto-évaluation de l'état et maladie invalidante à long terme) et

il n'aborde pas d'autres déterminants clés (mode de vie...) En général, les enquêtes sociales manquent d'informations fouillées sur la santé et le mode de vie. Quant aux enquêtes de santé, elles ne renseignent pas en détail sur la structure sociale des sociétés.

Nous y avons pallié en intégrant un module rotatif sur les déterminants sociaux de santé. Outre les mesures déjà présentes dans les vagues précédentes, il comprend des items sur les états chroniques, l'IMC, le recours aux soins, les comportements à risque, les conditions de travail, l'habitat, la fourniture de soins non rémunérés et les conditions dans l'enfance. L'ESS pourrait ainsi devenir une source essentielle d'informations sur la santé et ses déterminants pour les décideurs politiques et la recherche comparative.

De plus en plus, les pouvoirs publics européens reconnaissent que les interventions qui modifient positivement les déterminants sociaux peuvent améliorer l'état de santé des populations et réduire les inégalités en la matière. Cependant, tous les rapports officiels ont souligné le manque de preuves en faveur d'une méthode ou d'une autre. Bien sûr, il est possible de commander des études expérimentales supplémentaires sur la question, ou alors de mener des « expériences naturelles » sur les politiques et interventions existantes, en comparant différents pays.

Le module rotatif sur les déterminants sociaux et les inégalités de santé y a contribué en rassemblant et publiant une série de données pan-européennes exhaustives et comparables, y compris sur de nombreux critères de santé. Il permet ainsi de comparer l'influence de différentes politiques européennes sur la santé et ses inégalités. Et puisque le module comprend aussi un ensemble de critères de santé physique et mentale, ces comparaisons seront plus approfondies et plus spécifiques que les précédentes basées sur les données ESS.

Ce module aidera aussi les chercheurs à analyser et comparer l'incidence des déterminants sociaux de la santé, pour tester la part empirique relative des différents modèles (culturel/ comportemental, matérialiste et psychosocial) ainsi que son éventuelle variation d'un pays et d'une politique à l'autre (objectif 3).

Jusqu'à présent, c'était impossible à l'échelle européenne. Il est important de déterminer le poids de chaque modèle sur différents critères de santé dans différents pays d'Europe, à la fois pour l'élaboration des modèles et pour réfléchir à aux actions politiques à mener en priorité afin d'améliorer la santé des populations et/ou réduire les inégalités de santé. Les premiers résultats figurent dans les conclusions principales de la 6^e édition.

ATTITUDES ENVERS LA PROTECTION SOCIALE DANS UNE EUROPE EN MUTATION

Les vagues 4 (2008) et 8 (2016) ont étudié les attitudes des Européens envers la protection sociale, sur laquelle portaient aussi certaines questions du module principal.

Professeur Wim van Oorschot, Centre for Sociological Research, Université catholique de Louvain

Dans tous les pays européens, l'État-providence et ses prestations sociales ont été sérieusement remis en question ces dernières décennies. D'une part, le durcissement de la concurrence économique internationale menace sa capacité de redistribution des ressources ; d'autre part, le vieillissement de la population, la redéfinition de la cellule familiale et la flexibilité du marché du travail



posent de nouveaux risques sociaux à prendre en compte. Outre ces changements structurels, l'État-providence doit aussi faire face à des accusations d'ordre idéologique : on lui reproche de saper l'autonomie et la responsabilité personnelles, d'altérer les liens sociaux traditionnels, d'affaiblir la solidarité des personnes entre elles et leurs efforts individuels pour s'en sortir.

C'est pourquoi d'importantes réformes de la protection sociale émergent dans beaucoup de pays européens, quoique souvent sous une forme et une orientation différentes liées au contexte local et au système antérieur. Mais dans tous les cas, les solidarités traditionnelles sont mises à l'épreuve – entre jeunes et personnes âgées, riches et pauvres, actifs et inactifs. Pour beaucoup, la solidarité entre natifs et nouveaux arrivants cristallise le problème de la protection sociale. La cohésion des sociétés européennes, qui doit tant à l'État-providence classique, est devenue une préoccupation majeure.

Les attitudes des Européens jouent un rôle important à cet égard car elles ouvrent ou bloquent la voie des réformes envisagées, tout en affectant fortement la légitimité des mesures prises. Il est donc essentiel de connaître leurs opinions sur les débats et politiques actuels en matière de protection sociale, mais aussi leur sentiment sur l'avenir des États-providence. C'est précisément l'objet du module dédié de l'enquête.

D'après les conclusions tirées jusqu'à présent du premier module de 2008, l'Europe semble partagée en deux sur la question. En général, les populations nordiques et occidentales sont d'accord sur le principe de redistribution, la prise en charge du bien-être des citoyens par l'État-providence et trouvent positive leur mise en pratique. Dans les pays du Sud et de l'Est, les gens approuvent ces principes mais sont pour la plupart déçus par les avantages et prestations obtenus.



Concernant la légitimité même de l'État-providence, il ressort qu'un certain nombre d'Européens se montrent critiques sur ses conséquences économiques et morales : en clair, il déresponsabiliserait les gens vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres, serait préjudiciable à l'éthique professionnelle et à la compétitivité économique. Mais plus encore, les Européens voient le côté positif des prestations sociales qui réduisent les inégalités, favorisent l'ordre social et améliorent pour beaucoup les conditions de vie.

Autre conclusion intéressante : plus l'économie se porte bien, plus les Européens sont favorables aux prestations sociales et à la solidarité. Autrement dit, lorsque les temps sont durs, le grand public voit d'un moins bon œil la solidarité nationale.

ATTITUDES FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET À L'ÉNERGIE

Il s'agit d'un module complètement inédit intégré à la 8^e vague (2016) de l'enquête, qui s'est déroulée fin 2016-début 2017.

Professeur Wouter Poortinga, Cardiff University

Le réchauffement climatique est l'une des plus grandes menaces environnementales qui pèsent actuellement sur la planète. À cet égard, la réaction des individus, des gouvernements et de la communauté internationale dépend en grande partie de l'opinion publique sur sa réalité et ses conséquences. La transition énergétique indispensable à la lutte contre le réchauffement ne pourra se faire qu'avec l'appui du grand public. Néanmoins, il existe chez ce dernier de grandes disparités dans la compréhension du phénomène et la volonté d'y remédier. Car cette perception tend à varier selon les pays, les groupes culturels et politiques, mais aussi à fluctuer dans le temps.

Diverses études ont tenté de comprendre la complexité de l'opinion sur le réchauffement climatique. Une analyse psychologique a montré que la volonté d'agir personnellement dépend largement de la sensibilisation et des principes de chacun sur le sujet. Une politisation des points de vue semble apparaître. Aux États-Unis en particulier, des sondages nationaux montrent un renforcement de la polarisation en fonction de l'idéologie politique et du degré d'identification à un parti.



Au Royaume-Uni en revanche, si les groupes conservateurs ou politiquement non engagés se montrent plutôt climato-sceptiques et moins enclins à soutenir la lutte contre le réchauffement, la polarisation ne semble pas s'accroître. Les variations d'un pays à l'autre et dans le temps sont peut-être plus difficiles à expliquer, surtout en raison de l'absence de données internationales et longitudinales. Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer la progression des climato-sceptiques, entre autres leur surmédiation, la perte de confiance dans la science du climat et la relégation au second plan de ces questions du fait de la récession économique.

Selon les analyses, les événements climatiques extrêmes – inondations par exemple – peuvent influencer l'opinion sur le réchauffement. Un certain nombre d'études ont d'ailleurs démontré que des températures anormales accréditaient celui-ci dans l'esprit du public.

Les facteurs socio-économiques joueraient un rôle important, puisque d'autres préoccupations quotidiennes (la santé économique notamment) se disputeraient l'attention du public. Cependant, l'incidence des médias sur la perception du sujet est moins claire, bien que le climato-scepticisme semble largement un phénomène anglo-saxon en termes de couverture médiatique et d'opinion publique.

Le module sur le climat et l'énergie intégré à la 8^e édition de l'enquête sociale européenne se propose de créer une série de données exhaustives et bien ancrées théoriquement, qui autoriseront des comparaisons robustes sur la perception du réchauffement climatique, la sécurité énergétique et les préférences des Européens en matière d'énergie. Celles-ci aideront aussi à comprendre comment le contexte individuel et sociopolitique façonne cette perception. ◀

ÉLABORATION DES POLITIQUES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE


L'Enquête Sociale Européenne est un projet d'un intérêt exceptionnel. En permettant des comparaisons entre pays et dans le temps, l'énorme quantité de données scientifiques collectée sur les attitudes et comportement des Européens en fait un outil particulièrement utile pour l'élaboration des politiques, notamment de réduction des inégalités sociales de santé.


Vytenis Andriukaitis

Commissaire européen à la santé et à la sécurité alimentaire, 23 février 2017

Il est primordial de comprendre les mentalités pour décider de la politique publique, surtout en ces temps d'abstention électorale et de déclin de la participation citoyenne. Les résultats de l'ESS peuvent être utiles à la gouvernance européenne et contribuer au changement d'orientation des pays participants.

L'ESS jette un éclairage sur les attitudes sociales et politiques des populations résidentes, tout en les corrélant aux données sur les comportements ou le contexte social. Elle utilise des standards scientifiques de haut niveau, dont beaucoup passaient pour inaccessibles dans une enquête de cette nature. Ces données permettent donc de se faire une idée des répercussions des changements législatifs sur les résidents d'un pays.

Ce chapitre présente quelques exemples des retombées politiques directes de l'enquête.

Les données de la 4^e édition ont aidé le parlement bulgare à mettre au point deux éléments de la législation nationale relative à l'immigration : la Loi sur la promotion des investissements, qui assure l'égalité de traitement entre investisseurs bulgares et étrangers, et la Loi relative aux étrangers dans la République de Bulgarie, qui améliore les droits des ressortissants étrangers.

Les données tirées du module rotatif *Confiance dans la justice* de la 5^e édition ont servi au projet Euro-Justis de la Commission européenne. Celui-ci a doté les institutions

et les États membres de l'UE de nouveaux indicateurs destinés à évaluer la confiance du public dans le système juridique.

Au Royaume-Uni, devant un comité parlementaire de la Chambre des Communes, le National Audit Office (NAO) a cité le module ESS pour illustrer la façon dont le Ministère de la Justice pourrait comparer la justice du Royaume avec celles d'autres pays européens. Et suite à la publication de données tirées du module *Confiance dans la justice* dans un rapport de 2012 du Ministère de la Justice, l'Inspection générale de la police de Sa Majesté a changé sa façon de superviser le travail des hauts fonctionnaires de la police.

Devant de hauts fonctionnaires de la Commission européenne, l'ESS a organisé un séminaire sur la justice qui s'est tenu au Centre for European Policy Studies, un think tank européen de premier plan. Un séminaire sur la justice a aussi été organisé à l'intention du Bureau du Cabinet britannique.

En Estonie, le Ministère des affaires sociales et de l'éducation a tiré parti de la méthodologie de l'ESS. Des séminaires ont eu lieu en 2009 sur l'enquête, qui a alimenté des initiatives financées par ce Ministère (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) en 2011, par exemple).

Et en 2008, un rapport du Bureau du Ministre estonien de la Population mentionnait des données sur l'immigration recueillies lors de la 3^e édition.

Au Royaume-Uni encore, le Measuring National Well-Being Programme initié en 2010 par l'Office for National Statistics

(ONS) vise à donner un tableau plus complet de la société, en complétant les mesures économiques, sociales et environnementales existantes par l'opinion de la population.

Pour étayer ce programme, l'ONS a analysé des items du questionnaire principal qui mesurent le bonheur et la satisfaction dans la vie, ainsi que le module de la 3^e vague sur le bien-être.

Des discussions avec la New Economics Foundation (NEF) sur les conclusions de cette édition ont aussi aidé l'ONS à élaborer des mesures du bien-être subjectif. En outre, l'équipe Stratégie et analyse du Bureau du Cabinet britannique a présenté des éléments concluants empruntés à l'ESS afin que la notion de bien-être soit claire pour tous les ministères.

Dans la 4^e édition, le module rotatif sur la Perception des âges et du vieillissement a été préparé par l'University of Kent et l'ESS. Il se complétait d'un programme de travail approfondi entre cette université, l'association caritative Age UK et le Ministère britannique du travail et des pensions (DWP).

Ce dernier a demandé à l'équipe de produire des rapports basés sur l'enquête en collaborant avec un directeur de recherches du ministère. En 2013, l'ESS y a organisé un séminaire sur le sujet afin de présenter au DWP et à d'autres analystes ministériels les séries de données et conclusions de l'enquête. Les coordinateurs de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle de l'UE et du Royaume-Uni ont aussi évoqué les données de l'enquête lors de cet événement, pour souligner l'importance de se préparer à une société vieillissante.

Quelques autres exemples d'utilisation dans les politiques publiques :

- Les données des 3^e et 6^e éditions relatives aux jeunes figuraient dans un rapport de



(L'ESS permet) aux gouvernements, analystes politiques et spécialistes de se tenir au fait des tendances sociétales qui impactent le fonctionnement de la démocratie et la façon dont les citoyens européens perçoivent leur vie, leur nation et le monde.

David Willetts

Secrétaire d'État britannique aux Universités, juin 2011

2016 publié par le Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé.

- En Allemagne, certaines des données apparaissaient aussi dans des rapports de ministères et secrétariats d'État fédéraux ainsi que des administrations locales, souvent à titre de référence pour des sondages nationaux – par exemple sur l'immigration.
- L'équipe de coordination nationale polonaise de l'ESS a dispensé à la banque nationale de Pologne une formation sur l'ESS en 2011.
- L'ESS organise régulièrement des séminaires sur l'usage de ses données en politique publique, dont voici quelques exemples : aux parlements italien et européen, sur la démocratie (2015) ; à l'OCDE sur le bien-être, les attitudes

envers la protection sociale, la famille, le travail et le bien-être (2013, 2014) et l'immigration (2017). Des colloques sur la confiance dans la police et la justice se sont tenus à l'European Policy Centre (2012). En 2017, une conférence a été organisée avec Vytenis Andriukaitis, commissaire européen à la santé et la sécurité alimentaire.

- En 2016, l'ESS a présenté ses données et son portail d'analyse en ligne au personnel du département recherche de la bibliothèque de la Chambre des Communes britannique. ◀

PUBLICATIONS DE L'ESS

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ESS

En 2011, l'ESS a lancé une série de *Topline Findings*, des documents de synthèse internationale sur des thématiques particulières du questionnaire.

LIVRETS DE CONCLUSIONS

Les deux livrets publiés donnent une vision plus générale de l'étendue des sujets abordés par l'ESS.

Basé sur les trois premières vagues (2002-2006), le premier livret présente les principales conclusions de différents chercheurs sur : protection sociale, vieillissement et sécurité financière, accès à internet, confiance dans les institutions, éducation et politique, famille et travail, religion, migration, citoyenneté, sexe et sexualité, formation.

Plus récent, le second livret couvre cinq vagues (jusqu'en 2010) et contient des articles universitaires sur : prise en compte de l'ESS dans la recherche, travail avant/après la crise économique, déterminants sociaux de la santé, égalité des sexes, santé et bien-être, État-providence, satisfaction vis-à-vis de la démocratie, âges de la vie, participation citoyenne, mariage et vie maritale, sentiment d'insécurité et immigration.

Tous ces documents sont disponibles au format papier ou téléchargeables au format PDF sur le site de l'ESS ERIC.



Topline Findings (principales conclusions, en anglais)	Exploitation données ESS
1. Confiance dans la justice	5 ^e édition
2. Attitudes envers la protection sociale en Europe	4 ^e édition
3. Crise économique, qualité du travail et intégration sociale	2 ^e et 5 ^e éditions
4. Perception et compréhension de la démocratie	6 ^e édition
5. Bien-être personnel et social	6 ^e édition
6. Inégalités sociales de santé et leurs déterminants	7 ^e édition
7. Attitudes envers l'immigration et leurs antécédents	7 ^e édition



Livrets de conclusions (en anglais)	Exploitation données ESS
Principales conclusions des trois premières éditions de l'ESS	Éditions 1 à 3
Principales conclusions des cinq premières éditions de l'ESS	Éditions 1 à 5



ESS SUR LE BIEN-ÊTRE

Dans toute l'Europe, un défi essentiel va se poser aux décideurs politiques : veiller à la santé et au bien-être des populations. Dans cette optique, l'ESS a créé en 2015 un site interactif afin de présenter les dernières conclusions sur le sujet : www.esswellbeingmatters.org

Sous le titre *Measuring and Reporting on Europeans' Wellbeing: Findings from the European Social Survey* (Mesures et rapports sur le bien-être en Europe : conclusions de l'ESS), cette initiative explore la définition, la répartition et les facteurs du bien-être subjectif. Chercheurs, décideurs et étudiants sont invités à consulter le site et à exploiter les résultats pour leurs propres recherches ou pour étayer leurs politiques.

Parallèlement, un livret sur le bien-être a été publié en juin 2015 sous un titre identique à celui du microsite. ➔

LIENS

<http://www.europeansocialsurvey.org/>
<http://www.europeansocialsurvey.org/data/>
<http://nesstar.ess.nsd.uib.no/webview/>
<http://www.europeansocialsurvey.org/bibliography/>
<http://essedunet.nsd.uib.no/>

NOUS CONTACTER

Les candidatures doivent être adressées au Directeur de l'ESS ERIC, aux coordonnées ci-dessous.

Pour toute question d'ordre général ou particulier sur l'Enquête Sociale Européenne, merci de contacter l'équipe ESS basée à la City, University of London :

ESS ERIC Headquarters
 City, University of London
 Northampton Square
 London, EC1V 0HB
 United Kingdom
 +44 (0)20 7040 4901

✉ ess@city.ac.uk

➔ <http://www.europeansocialsurvey.org/>

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ESS

L'Enquête Sociale Européenne est un consortium européen de recherche (ESS ERIC = European Social Survey – European Research Infrastructure Consortium) qui recueille des informations sur les attitudes, croyances et comportements des populations.

Pour toute question d'ordre général ou particulier sur l'ESS, merci de contacter son équipe basée à la City, University of London :

ESS ERIC Headquarters
City, University of London
Northampton Square
London, EC1V 0HB
United Kingdom
+44 (0)20 7040 4901

✉ ess@city.ac.uk

🌐 europeansocialsurvey.org

🌐 esswellbeingmatters.org

🐦 [ESS_Survey](https://twitter.com/ESS_Survey)

📘 [EuropeanSocialSurvey](https://www.facebook.com/EuropeanSocialSurvey)



Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation de l'Union Européenne Horizon 2020, sous l'accord de subvention n° 676166.

Conçu et réalisé par le studio Blackwood Creative Ltd
weareblackwood.com

